

PROCÉDURE

INSCRIPTION/RÉSERVATION EN LIGNE PISCINE MUNICIPALE



En cette période de pandémie, il est nécessaire de vous inscrire afin de pouvoir réserver votre plage horaire pour accéder à la piscine municipale. Voici quelques informations importantes :

- Les inscriptions sont possibles 24 heures avant la plage horaire désirée et jusqu'au début de l'activité ;
- Les citoyens ne peuvent pas réserver plus d'une plage horaire du même type par membre ou famille par jour ;
- L'accès est gratuit et réservé aux citoyens de la Ville de L'Île-Perrot uniquement ;
- Veuillez noter que les places sont limitées.

Étape 1 : Consultez le site Web de la Ville : www.ile-perrot.qc.ca ;

Étape 2 : Dans l'onglet Services en ligne, sélectionnez « **Inscription loisirs** » ;

Étape 3 : Une fois dans le logiciel d'inscription en ligne, veuillez vous créer un compte (si vous avez un enfant et qu'il a fréquenté le camp de jour au courant des 4 dernières années, ou que vous vous êtes procuré un jeton pour la rampe de mise à l'eau en ligne en 2020, utilisez le même nom d'utilisateur et mot de passe) ;

Étape 4 : Il est important de noter que tous les membres de votre famille doivent avoir un dossier dans votre compte afin de pouvoir s'inscrire à la piscine (une inscription par membre). Vous devez donc, si ce n'est déjà fait, créer les autres membres de votre famille ;

Étape 5 : Pour s'inscrire à la piscine et réserver une plage horaire, une fois votre compte actif, allez dans votre dossier en ligne via le logiciel d'inscription et cliquez sur « **Activités** » ;

Étape 6 : Ensuite, cliquez sur « **S'inscrire** » ;

Étape 7 : Sélectionnez le premier membre à inscrire dans la liste déroulante proposée ;

Étape 8 : Sélectionnez l'activité à laquelle vous désirez inscrire ce membre dans la liste déroulante proposée (ex : Activités aquatiques – Bain libre POUR TOUS) ;

Étape 9 : Veuillez prendre note que si vous désirez inscrire votre enfant à la pataugeoire, vous devez obligatoirement inscrire un parent également ;

Étape 10 : Cliquez sur la plage horaire à laquelle vous désirez inscrire ce membre ;

Étape 11 : Cliquez sur « **Confirmer l'inscription à ce groupe** » ;

Étape 12 : Si vous désirez inscrire un autre membre de votre famille, répétez les étapes 7 à 11 ;

Étape 13 : Si vous ne désirez pas inscrire un autre membre de votre famille, cliquez sur « **Aller au panier** » ;

Étape 14 : Vérifiez que toutes les inscriptions sont bien dans votre panier ;

Étape 15 : Une fois que vous avez confirmé que le contenu de votre panier est complet, cliquez sur « **Passer à la caisse** » ;

Étape 16 : Cliquez sur « **OK** » à la question : « **Cliquez sur le bouton Confirmer pour finaliser votre transaction.** »

Étape 17 : Afin de finaliser votre inscription, cliquez sur « **Confirmer** ».

Étape 18 : Présentez-vous à la piscine maximum 10 minutes avant votre heure de réservation. Ayez avec vous une pièce d'identité afin de valider que vous résidez bien à la Ville de L'Île-Perrot.

Bonne baignade !